Covid-19 : Des voix s'élèvent pour une dérogation sur les brevets des vaccins anti-Covid

Abderrahim DERRAJI - 2021-05-05 09:25:36 - Vu sur pharmacie.ma

Une réunion du Conseil général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sera prochainement tenue afin de discuter, une fois de plus, de l'éventualité de prévoir une dérogation temporaire aux accords sur les droits de propriété intellectuelle (ADPIC) formulée par l'Inde et l'Afrique du Sud. Dans le cas où cette requête est acceptée, n'importe quel laboratoire pourrait produire les vaccins anti-Covid-19 sans tenir compte des brevets déposés par les autres laboratoires. En faisant de la sorte, on pourrait augmenter le nombre de sites produisant les vaccins anti-Covid-19 et espérer couvrir les besoins des pays en développement qui attendent toujours leurs doses. Les initiateurs de cette demande la justifient par le fait que les laboratoires qui produisent ces vaccins ont bénéficié de milliards d'euros d'aides publiques pour mettre au point leurs vaccins. «Aucun n'est purement le fruit des recherches industrielles, tous ont profité de décennies de recherches académiques.», a déclaré Maurice Cassier, chercheur au CNRS au sujet des vaccins anti-Covid-19. La demande qui est soutenue par une centaine d'États, se heurte bien évidement à l'opposition des pays abritant les laboratoires producteurs, notamment, l'Union européenne (UE), les États-Unis, le Royaume-Uni et la Suisse. Depuis des semaines, des ONG, des scientifiques et des hommes politiques font pression sur les pays ayant manifesté leur opposition pour que cette dérogation puisse aboutir. Les États-Unis auraient laissé entendre que toutes les options pour augmenter la production mondiale de vaccins, y compris la levée des brevets, étaient envisageables.